

## SHR IMPLEMENTATION MECHANISM

### Appel à propositions

Le Mécanisme de Mise en Œuvre de la Sécurité et les Droits Humains (DCAF Security and Human Rights Mechanism, ci-après « SHRIM ») est un fonds multi-donateur mis en place en 2016 pour faciliter d'une manière efficace et avec un minimum de bureaucratie la mise en œuvre sur le terrain de bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité et des droits humains. Le SHRIM tient sa force grâce à la combinaison entre des bailleurs de fonds engagés, et l'expérience importante de DCAF dans le développement de mécanismes qui rassemblent des acteurs multiples pour la mise en œuvre dans des environnements fragiles de solutions ciblées dans le domaine de la sécurité, du développement et des droits humains. Toutes les activités ont un bon rapport coût-efficacité et sont alignées avec les priorités stratégiques qui ont été adoptées de commun accord par les membres du SHRIM. Cela permet de promouvoir la cohérence entre les différents bailleurs, aussi bien d'un point de vue opérationnel que politique, en conformité avec la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

De manière générale, l'un des objectifs importants du SHRIM consiste à favoriser une coopération plus étroite entre le secteur public et le secteur privé. Le mécanisme vise à promouvoir un partenariat local, régional et international entre les différentes parties prenantes. Cet objectif est partagé par différentes initiatives dans le domaine de la sécurité et les droits humains telles que l'Initiative sur les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'Homme (VPI) et l'Association du Code de conduite international des entreprises de sécurité privées (ICoCA). Bien que le SHRIM ne soit pas forcément lié à ces initiatives, lorsque leurs objectifs se rejoignent, le Comité de pilotage du SHRIM favorise les projets visant à contribuer à la mise en œuvre de ces initiatives.

Actuellement, le SHRIM est soutenu par la Suisse et le Royaume Uni.

Plus d'informations sur le SHRIM peuvent être trouvées [ici](#).

Afin d'offrir aux acteurs de la société civile la possibilité de soutenir la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de sécurité et de droits de l'homme, le SHRIM lance un appel à proposition. Au total, CHF 50'000 sont disponibles pour cette première phase. Un maximum de CHF 20'000 sera attribué par projet.

#### Qui peut participer ?

Cet appel à propositions vise à apporter son soutien aux organisations de la société civile nationales et locales basées dans les pays du Sud. Des candidatures d'ONGs internationales seront considérées uniquement en partenariat avec des ONGs nationales ou locales. Le cas échéant, les propositions devront contenir une composante de renforcement des capacités importante. Les candidatures d'entités commerciales ou de particuliers ne seront pas prises en compte.

#### Quels types de projet seront sélectionnés ?

Le SHRIM soutient des projets qui se focalisent sur la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de sécurité et de droits humains dans des contextes fragiles. Des exemples de projets mis en œuvre dans le cadre du SHRIM peuvent être trouvés [ici](#). Les projets ne doivent pas dépasser une durée de six mois et devront avoir les objectifs suivants :

## **SHR IMPLEMENTATION MECHANISM**

- Etablir des liens entre les secteurs publics et privés, en encourageant des engagements positifs entre la société civile, les gouvernements, le secteur de la sécurité et les entreprises ;
- Développer des liens entre les actions locales, nationales et les initiatives internationales (exemple : le Guide de Diligence Raisonnable de l'OCDE, l'Association du Code de Conduite International, les Principes Directeurs des Nations Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme, les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'Homme) ;
- Encourager le partage de connaissance et les leçons apprises ;
- Montrer des considérations importantes sur l'appropriation locale et la durabilité ;
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile nationales ou locales.

### **Que dois-je faire pour postuler ?**

Les candidats doivent compléter une proposition de projet narrative ainsi qu'un budget, dans le format mis à leur disposition. Les candidatures complètes devront être transmises à [SHRIM@dcaf.ch](mailto:SHRIM@dcaf.ch)

### **Quel est le délai pour les candidatures ?**

La clôture des candidatures est le 31 Août 2018. Les candidats seront informés du statut de leur candidature à la fin du mois de Septembre 2018.

### **Des questions ?**

Si vous avez des questions supplémentaires sur cette procédure, merci de contacter [SHRIM@dcaf.ch](mailto:SHRIM@dcaf.ch)

Le Secrétariat du SHRIM répondra à toutes questions sur cette appel à propositions jusqu'au 15 Août 2018.